



**SECTION
DES**



06

ALPES-MARITIMES

Monsieur le Président du CTL des Alpes-Maritimes,

Le 10 octobre, le niveau de mobilisation à Bercy s'est situé une nouvelle fois bien au-dessus de celui de la moyenne des autres ministères. À la DGFIP un agent sur 3 était en grève comme dans notre département. Ces chiffres témoignent d'un malaise récurrent dans les services de la DGFIP.

Que dire encore d'un ministre qui, lors des questions au gouvernement, ose répondre à un parlementaire s'inquiétant du niveau futur des recettes publiques qu'il va renforcer les moyens de la DGFIP et qui, sans coup férir, entérine voire propose 1 600 suppressions d'emplois dans cette même Direction soit l'équivalent de 97 % des suppressions nettes d'emplois dans la Fonction Publique d'État.

Au-delà de ces 1 600 raisons supplémentaires d'être en colère, les personnels se sentent abandonnés et subissent depuis trop longtemps des réorganisations permanentes au sein d'une administration qui a fini par confondre efficacité et mouvement perpétuel.

Il est clair que la volonté de concentration des sites et des missions augure mal des propositions que le DG pourrait faire à notre Ministre dans le cadre du Comité d'action publique dit CAP 2022 s'agissant d'externalisation ou d'abandon de mission.

Le 16 octobre, FO Fonction publique et l'ensemble des fédérations syndicales de fonctionnaires étaient reçues par le Ministre Gérard Darmanin, pour un rendez-vous salarial reporté par la grève et la mobilisation réussies des fonctionnaires et agents publics du 10 octobre.

Le ministre, reprenant la volonté présidentielle de réduction de la dépense publique, a confirmé le gel de la valeur du point d'indice pour 2018. Cet entêtement à geler la valeur du point d'indice (après 6 ans de gel 2010-2015) aura de nouveau un impact négatif fort sur le pouvoir d'achat des agents et, ne l'oublions pas, sur les droits à pension. Malheureusement, la Fonction publique s'affirme toujours comme la variable d'ajustement budgétaire !

Concernant les carrières, la mise en œuvre des éléments programmées en 2018 de PPCR (transferts primes-points, attribution de points d'indice dans la grille, intégration des travailleurs sociaux de B en A) est repoussée d'une année au 1er janvier 2019. Comme le craignait FORCE OUVRIERE qui avait refusé de ratifier le protocole PPCR, les engagements du précédent gouvernement étaient forcément fragiles et ne garantissaient

en rien les maigres compensations du protocole, les faits nous donnent raison. Cependant, toutes les mesures négatives de PPCR se poursuivent (notamment l'allongement des carrières, les suppressions des réductions de temps de service) mais les revalorisations, même très faibles, sont reportées. De surcroît, la baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires sera accentuée par l'augmentation des retenues pour pension.

Que dire des annonces de notre DG sur Ulysse avant la tenue du GT avec les organisations syndicales sur le sujet des mutations ? Chaque agent se fera sa propre idée sur la volonté énoncée de vouloir mieux prendre en compte la situation des agents... Pour **F.O.-DGFIP 06**, c'est l'aveu d'un système de mutation inadapté que nous avons eu raison de dénoncer lors de la fusion. Mais ces nouvelles décisions ne semblent pas aller dans le bon sens...

F.O.-DGFIP continuera de revendiquer :

**La création de 2 réels mouvements par an,
Une affectation la plus fine possible (commune, mission, structure),
Une réforme du statut d'agent ALD (Agent à la disposition),
L'application de la possibilité d'affectation dans le département d'origine pour les agents promus de C en B par concours ou liste d'aptitude dite « droit au retour »,
Un mouvement spécifique sur postes pour les B et C.**

Plusieurs des sujets figurant à l'ordre du jour de ce CTL sont la déclinaison des orientations nationales et conduisent à la casse de notre réseau : regroupement de services, création de pseudo service d'appui au réseau, perte de mission, réduction des horaires d'ouverture au public...

Pour **F.O.-DGFIP 06**, ces mépris des personnels sont des gouttes de trop dans une coupe déjà bien pleine !

C'est pourquoi, les élus **F.O.-DGFIP 06** ne siégeront pas au CTL prévu ce vendredi 20 octobre 2017

Les élus en CTL **F.O.-DGFIP 06**